



Mairie de Senones

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2014-61

SEANCE DU LUNDI 20 OCTOBRE 2014

Convocation du 14 OCTOBRE 2014

L'an deux mil quatorze, le 20 octobre à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni au salon d'honneur de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jean Luc BEVERINA, Maire,

ETAIENT PRESENTS : M. BEVERINA,

Mmes et Mrs PADOAN - MATTEI - TABUTEAU - FRANÇOIS
- GERARD - FERRY - CLAUDE - POIREL - PRESSAGER - HUMBERT - LOEFFLER - ANTOINE -
MAZGANE - GILARDOT - VININGER - DAVEAU - ODILLE - BARACCHI - LOUVIOT - HABERER

PROCURATIONS : Mr NARTZ à Mr BEVERINA
Mme LOUX à Mr ODILLE

N° 2014-61 : Motion contre le Grand Marché Transatlantique

Exposé du Maire

Le 14 juin 2013, la commission Européenne a obtenu mandat de la part de tous les Etats membres pour négocier avec les Etats Unis le Transatlantic Free Trade Area (TAFTA). Cet accord cherche à instaurer un vaste marché de libre-échange entre l'union Européenne et les Etats Unis allant au-delà des accords de l'OMC.

Ce projet de grand marché transatlantique vise le démantèlement total des droits de douane restants, entre autres, dans le secteur agricole qui amplifierait la concurrence débridée et empêcherait la relocalisation des activités que nous prônons fermement ici.

Le TAFTA conduirait aussi à un nivellement par le bas des règles sociales, économiques, sanitaires, culturelles et environnementales, aussi bien en Europe qu'aux Etats Unis.

Le principe de reconnaissance mutuelle contenu dans ce texte, selon lequel un produit autorisé sur le marché américain doit automatiquement être autorisé en Europe, pourrait donc en réalité avoir un impact désastreux sur l'ensemble de la chaîne alimentaire en Europe et en Lorraine.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES VOTE, à l'unanimité

DEMANDE un moratoire sur les négociations sur le Partenariat de commerce et d'investissement et la diffusion publique immédiate des éléments de la négociation

DEMANDE l'ouverture d'un débat national sur ce partenariat impliquant la pleine participation des collectivités locales et des populations

REFUSE toute tentative d'affaiblir le cadre réglementaire national ou européen, en matière de santé, d'environnement, de protection des travailleurs et des consommateurs.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
LE MAIRE,
Jean Luc BEVERINA

Accusé de réception en préfecture
088-218804516-20141020-20102014_201461-DE
Reçu le 23/10/2014

